

Communiqué de presse – 15.08.2022

## Les chevaux de l'armée en action pour la biodiversité

**Du 8 au 15 août 2022, les soldats de la colonne du train 13/1 de l'armée suisse ont évacué vingt-cinq stères de bois à l'aide de chevaux dans la réserve forestière « Chasseral Sud », sur le territoire de la commune de Nods. Cette intervention ciblée avait pour but d'éclaircir le pâturage boisé pour favoriser la biodiversité, entre autre à destination de la rare et très discrète gélinotte des bois.**

Pendant une semaine, onze chevaux de la race Franches-Montagnes, un mulet et une trentaine de soldats femmes et hommes de la colonne du train 13/1 ont travaillé dans un pâturage boisé dans la réserve forestière « Chasseral Sud » pour transporter 25 stères de bois préalablement coupés par les bûcherons de Nods. Ces travaux avaient pour but de favoriser la rare et discrète gélinotte des bois et d'ouvrir des surfaces dans le pâturage boisé pour que le bétail puisse mieux circuler.

Il s'agit d'une collaboration inédite entre la colonne du train 13/1, la Commune de Nods, la Division forestière du Jura bernois et le Parc Chasseral, soutenu par la Station ornithologique suisse de Sempach. Le premier lieutenant Jason Chaubert, à la recherche d'un engagement pour le cours de répétition des soldats du train, s'était approché du Parc Chasseral au mois de juin pour mettre en place cette action. Le transport de petite quantité de bois dans cette zone raide et difficile d'accès représentait une tâche idéale pour la colonne du train selon la devise : « Là où les véhicules ne roulent plus, le cheval passe ».



Légende : Avec 11 chevaux de la race Franches-Montagnes et un mulet, la trentaine de soldats de la colonne du train 13/1 de l'armée suisse sont intervenus du 8 au 15 août 2022 dans la réserve forestière « Chasseral Sud ». © Parc Chasseral

## Infos et contact :

Isaline Mercerat (Nature et paysage)

[isaline.mercerat@parcchasseral.ch](mailto:isaline.mercerat@parcchasseral.ch)

+41(0)32 942 39 55



*Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47'000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.*